



VILLE DE VOUZIERS - PÔLE SCOLAIRE DORA LEVI

# DEROGATION SCOLAIRE N° \_\_\_\_\_

Communes du regroupement scolaire

Ballay, Bourcq, Contreuve, Falaise, Grivy-Loisy, La Croix-aux-Bois,  
Longwé, Mars-sous-Bourcq, Quatre-Champs, Sainte-Marie,  
Savigny/Aisne, Toges, Vandy

Année scolaire  
2024-2025

Cette fiche doit être complétée par les responsables légaux de l'enfant et puis doit être visée par le Maire de la commune de résidence et le Maire de la Ville de Vouziers. Elle permettra l'inscription de l'enfant au pôle scolaire Dora Lévi.

## L'ENFANT

NOM - Prénom : _____	Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Né(e) le : ____/____/____	Lieu de naissance (commune et département) _____
Adresse : _____	
Code postal : _____	Commune : _____
Inscription au pôle scolaire Dora Lévi en maternelle <input type="checkbox"/> ou élémentaire <input type="checkbox"/>	

## RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ENFANT

PÈRE	MÈRE
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
N° téléphone :	N° téléphone :
Courriel :	Courriel :

## CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE ET LA VILLE DE VOUZIERS

D'un commun accord entre les deux communes, la commune d'accueil de Vouziers adressera à la commune de \_\_\_\_\_, qui en accepte le paiement, sa participation financière **aux charges liées à la scolarisation des enfants accueillis d'un montant de 809,29 €/an, soit 22,48 €/semaine.**

Il est entendu que toute semaine commencée est due. Le service comptable établira la facturation en 2 fois : une facturation en janvier pour les périodes 1 et 2, une facturation en juillet pour les périodes 3, 4 et 5. Périodes scolaires comme suit :

- Période 1 (rentrée de septembre jusqu'aux vacances de la Toussaint) ;
- Période 2 (rentrée de novembre jusqu'aux vacances de Noël) ;
- Période 3 (rentrée de janvier jusqu'aux vacances d'hiver) ;
- Période 4 (rentrée des vacances d'hiver aux vacances de printemps) ;
- Période 5 (rentrée des vacances de printemps aux vacances d'été).

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Le Maire de la Commune  
de Résidence

Fait à Vouziers, le \_\_\_\_\_  
Pour le Maire de la Ville de Vouziers  
Françoise PAYEN, Maire-Adjoint